

Réfection de la rue Dumas entre le chemin Vanier et rue des Erables

Secteur St-Jean-Chrysostome

Séance d'information du 15 septembre 2010

Centre civique 19h30

Direction de l'environnement et des infrastructures
Ville de Lévis



Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Allocution du conseiller municipal
3. Présentation du projet et description des travaux
4. Impacts des travaux
 - ❖ Circulation
 - ❖ Accès aux propriétés
 - ❖ Nuisance, poussière et bruit
 - ❖ Interruption des services d'aqueduc
 - ❖ Échéancier et durée des travaux
 - ❖ Période de questions
 - ❖ Levée de la séance

1 Mot de bienvenue

M. Guy Rodrigue
Conseiller en communication
Ville de Lévis

2 Allocution du conseiller municipal

M. Jean-Pierre Bazinet

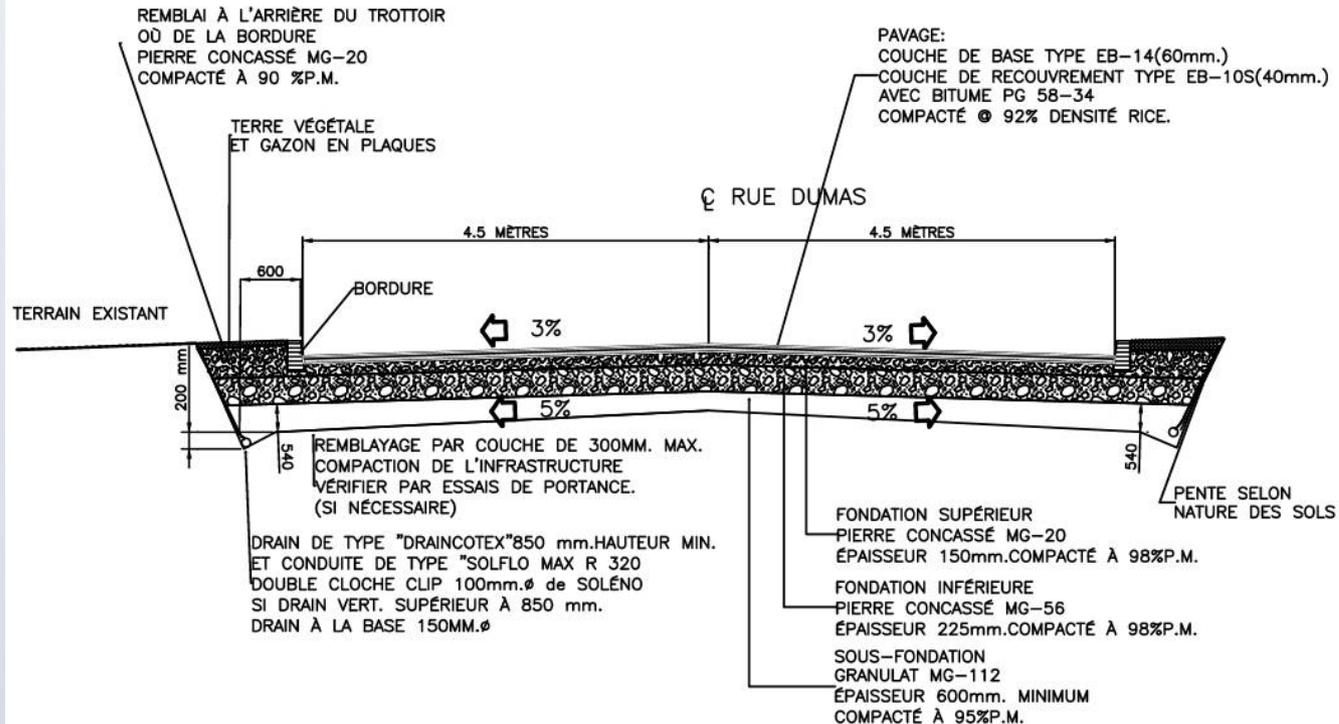
Conseiller municipal du district
no 8, Ville de Lévis

3a Présentation du projet et description des travaux



3b

Présentation du projet et description des travaux (suite)



SECTION TYPE DE VOIRIE

4 Impacts des travaux

- ❖ Circulation;
- ❖ Accès aux propriétés;
- ❖ Nuisance, poussière et bruit;
- ❖ Interruption des services d'aqueduc.

4.1 Circulation

- ❖ Plans de signalisation et de maintien de circulation;
- ❖ Entretien des voies de circulation;
- ❖ Gestion des plaintes: s'adresser à Pascal Julien au 564-0022.

4.2 Accès aux propriétés

- ❖ L'entrepreneur doit rendre en tout temps, l'accès disponible aux entrées charretières à l'aide de matériaux granulaires;
- ❖ L'entrepreneur est tenu de rendre les voies de circulation carrossables pendant toute la durée des travaux;
- ❖ L'entrepreneur doit enlever les débris.

4.3 Nuisance, poussière et bruit

- ❖ Contrôle rigoureux pour le nettoyage des rues environnantes au projet;
- ❖ Épandage d'abat poussière (si requis);
- ❖ Continuité de la collecte des ordures ménagères et matières recyclables;
- ❖ Horaire des travaux: 7h00 à 16h30 sur semaine;
- ❖ Travaux de nuit possible: seulement pour les raccordements d'aqueduc.

4.4 Interruption des services d'aqueduc

- ❖ Lors des raccordements des conduites projetées sur des conduites existantes;
- ❖ Interruption permise entre 20h00 et 5h00;
- ❖ Un avis est transmis aux usagers au moins 24 heures avant l'interruption de services.

5 Échéancier et durée des travaux

- ❖ Début des travaux: 27 septembre 2010;
- ❖ Fin des travaux: bonnes conditions climatiques, début novembre 2010;
- ❖ Durée des travaux: 6-8 semaines allouées à l'entrepreneur.

6 Période de questions

?? ? ? ?

7 Levée de la séance

Merci pour votre participation